



# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 222 du jeudi 13 janvier 2022 / Prix : 250 F CFA

P.5  
 RECHERCHES PALÉONTOLOGIQUES  
**SCANTOGO** signe une convention avec Dr Lucien Amoudji

## PEFACO HÔTEL PRESTIGE LOMÉ

# Déclaré saisi

P.3

- Statu quo 12 ans après la pose de la première pierre
- Près de 3 milliards FCFA injectés par des banques
- Le chantier abandonné dans la brousse



## CITOYENNETE

ACTES DE NAISSANCE  
**Candidats au CEPD** grâce à APC



P.2

## ENTREPRISE

P.5  
**Dieudonné Kevin** : l'ambassadeur des motos électriques ELYON



**CANAL+**  
 DIFFUSEUR OFFICIEL  
 VIVEZ TOUTE LA COMPETITION DECRYPTÉE PAR NOS MEILLEURS EXPERTS

LE DECODEUR A 5 000 FCFA  
**INCROYABLE**  
 DES LA FORMULE ACCESS

500 ÉLÈVES ONT LEUR ACTE DE NAISSANCE

# Candidats au CEPD grâce à APC

Le jeudi 30 décembre 2021, dans la préfecture de Yoto, l'Association Présence Citoyenne (APC) a effectué une remise d'actes de naissance aux élèves de la commune Yoto 3. Plus de 500 élèves de 51 écoles sont concernés par cette initiative sociale soutenue par SCANTOGO, filiale du Groupe HeidelbergCement.

Isidore AYEKO

L'objectif de cette action citoyenne est d'offrir le premier document juridique d'identification à son pays à ces enfants qui n'en disposent pas depuis leur naissance, faciliter leur scolarisation et surtout permettre aux élèves de Cours Moyen 2ème Année (CM2) de s'inscrire à l'examen du Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD). Sans ce précieux document (l'acte de naissance), les enfants ne pourront plus poursuivre leur cursus scolaire, car ne pouvant pas s'inscrire à l'examen. Une situation qui a interpellé l'Association Présence Citoyenne qui a répondu favorablement aux cris de détresse de ces élèves.

Après avoir étudié la situation et en écho aux nombreuses sollicitations des parents et élèves, l'Association Présence Citoyenne, grâce à l'appui de SCANTOGO, a entrepris des démarches qui ont abouti à l'établissement de ce précieux document à ces enfants identifiés par l'entremise de l'Inspection d'enseignement préscolaire et primaire de la

localité.

La cérémonie de remise symbolique de ces actes de naissance s'est déroulée dans deux cantons de la commune Yoto 3 : Sika-Kondji et Gboto Vodoupé. 32 élèves de l'EPP Sika-Kondji et 68 élèves de l'EPP Gboto-Vodoupé et d'autres écoles sœurs ont reçu leur acte de naissance.

« Nous avons été saisis par des parents d'élèves de la commune Yoto 3 sur des cas d'élèves qui ne disposent pas d'acte de naissance et qui ne pourront pas passer leur examen du CEPD. Et donc sur la liste qui nous a été envoyée, nous avons sélectionné les élèves de CM2 à qui nous avons fait délivrer des actes de naissance grâce à l'appui de SCANTOGO. Nous ne leur avons pas fait que le jugement supplétif. Nous avons fait mieux, en procédant à la transcription du jugement supplétif, afin de leur remettre un acte de naissance en bonne et due forme », a confié à la presse, Elom Attissogbé, président de l'Association Présence Citoyenne. « Nous comptons étendre l'initiative



dans toutes les communes de Yoto dès début 2022 surtout que le gouvernement a décrété la gratuité de l'acte de naissance à partir du 1er janvier 2022. Nous venons donc en appui à cette mesure pour aider ceux qui ne disposent pas de ce document et continuerons la sensibilisation dans ce sens », a-t-il ajouté.

L'initiative est très appréciée par la société SCANTOGO qui n'a pas hésité à la soutenir. Pour le Directeur Général, Eric Goullignac, l'action de l'Association Présence Citoyenne revêt un caractère civique et citoyen

qui mérite qu'elle soit appuyée à juste titre. « Avoir un acte de naissance est un geste fort. Cela permet d'exister et d'aller à l'école. C'est pour cela que nous avons immédiatement répondu à l'appel de l'Association Présence Citoyenne pour financer cette initiative. Ces élèves peuvent passer dans la quiétude leur premier examen », a déclaré Eric Goullignac.

Les bénéficiaires, visiblement satisfaits, n'ont pas manqué de témoigner leur gratitude à l'endroit de l'Association Présence Citoyenne et de SCANTOGO.

Rappelons que l'établissement de l'acte de naissance est gratuit depuis le 1er janvier 2022 sur toute l'étendue du territoire national. Créée en 2019, l'APC œuvre pour la promotion du civisme et de la citoyenneté. Plusieurs activités sont à mettre à son actif, dont des séances de sensibilisation et de dons dans le domaine de la sécurité routière, de lutte contre la Covid-19, etc.

## AVIS DE RECRUTEMENT

PIA recrute un(e) Technicien(ne) Helpdesk !



Poste : Technicien Helpdesk

Service : Computer Hardware & Networks

Missions : Dépannage des Desktop et Laptop, CCTVs, Imprimantes, Réseau (LAN et Internet), WIFI et élaboration de la documentation IT

Expérience : entre 1 et 2 ans d'expérience, idéalement dans un milieu industriel

Disponibilité : immédiate

Maîtrise du Français et de l'Anglais obligatoire

Envoyez votre candidature à l'adresse [hr.togo@arisenet.com](mailto:hr.togo@arisenet.com) avec la mention « Technicien Helpdesk » avant le 10/02/2022.

## AVIS DE RECRUTEMENT

PIA recrute un(e) comptable !



Poste : Comptable pour PIA Textile

Expérience : minimum 5 ans d'expérience en comptabilité, idéalement dans un milieu industriel

Bonne connaissance de la fiscalité togolaise

Maîtrise du Français et Anglais obligatoire

Disponibilité immédiate

Envoyez votre candidature à l'adresse [hr.togo@arisenet.com](mailto:hr.togo@arisenet.com) avec la mention « Poste Comptable » avant le 10/02/2022

## PEFACO HÔTEL PRESTIGE LOMÉ

## Déclaré saisi

**Pefaco Hôtel Prestige Lomé. C'est le nom du luxueux complexe hôtelier situé en bordure de mer et dont le projet est porté par Francis Perez, PDG du Groupe Pefaco. Douze ans après la cérémonie de pose de la première pierre, seulement quelques bâtiments ont poussé sur ce chantier abandonné dans la brousse depuis longtemps. Il serait actuellement saisi.**



— Nicolas EDORH

La situation n'est pas du tout à faire pâlir d'envie ou susciter la joie des banques qui ont mis de l'argent dans ce projet ambitieux du complexe hôtelier Pefaco Hôtel Prestige Lomé. La BOAD, la BIDC, la BIA (Attijariwafa Bank), BSIC-TOGO qui auraient respectivement investi 1,5 milliard FCFA, 800 millions

FCFA, 500 millions FCFA et des centaines de millions, continuent de se poser des questions sur ce projet dont le bout du tunnel semble encore très loin.

Selon nos informations, le chantier est actuellement déclaré saisi. « Personne ne comprend cette situation. Les

porteurs de ce projet ne donnent même plus de nouvelles », nous confie une source proche du dossier.

En effet, sur leurs pages et comptes disponibles sur les réseaux sociaux, les dernières publications de Pefaco Hôtel Prestige Lomé remontent à 2016. Le site web officiel [www.pefacohotelprestigelome.com](http://www.pefacohotelprestigelome.com) n'est d'ailleurs plus fonctionnel. Aucun

interlocuteur n'est à même de donner des nouvelles de ce vieux projet dont la réalisation semble devenir une Arlésienne.

Piloté par la filiale togolaise du groupe Pefaco, Société d'Exploitation Hôtelière du Togo (SODEXH-Togo), ce projet comprend un hôtel 5 étoiles avec 162 chambres, une salle de conférence de 1500 places, 36 bungalows et deux piscines. Les travaux, lancés en février 2010, devraient s'étendre sur une durée de 24 mois, soit deux ans. « C'est pour nous un vrai challenge. Il est indispensable que Lomé dispose d'équipements hôteliers de luxe pour relancer le tourisme d'affaires et satisfaire une

clientèle business de plus en plus nombreuse à revenir au Togo. Enfin, cette activité est créatrice d'emplois. Nous formerons et nous engagerons des jeunes », déclarait encore Francis Perez lors de la cérémonie de pose de la première pierre.

Malgré les explications techniques du groupe Pefaco en 2013 sur la lenteur et le retard dans la réalisation des travaux, la situation n'a guère évolué depuis, laissant le chantier en ruine, enlaidissant un environnement pourtant superbement décoré par l'imposant et luxueux siège du groupe Ecobank.

## CAUTION ET GARANTIE DE LOYER FIXÉES À SIX MOIS

## Les détails de la décision

**Soulager les populations en ce qui concerne le paiement de la caution relative à la location des maisons et chambres. C'est l'objectif visé par le gouvernement à travers la décision prise en Conseil des ministres le 05 janvier dernier concernant la caution et la garantie de loyer qui ne doivent plus dépasser six mois, c'est-à-dire, trois mois pour la première, et trois mois pour la seconde.**



— Isidore AYEKO

C'est une décision des autorités togolaises qui va permettre aux couches sociales de trouver un logement décent dont le montant de la caution n'est pas exagéré. En effet, certains propriétaires conditionnent de plus en plus la location de leurs chambres à une caution (avance) de 12 mois. Ce qui pénalise les locataires.

Cette nouvelle mesure permet d'harmoniser le secteur des baux d'habitation pour assurer une protection aux locataires,

tout en garantissant et en sécurisant l'investissement de ceux qui offrent aujourd'hui les logements aux Togolais.

Avec ce nouveau décret, l'on distingue nettement la nuance entre la caution et la garantie de loyer. Pour le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière, Me Koffi Tsolenyanu, la caution peut être définie comme la somme que le locataire verse à la signature du contrat et destinée à couvrir la réparation des dégâts qu'il serait amené à

causer sur l'immeuble ou sur les équipements de l'immeuble en fin de bail. « Cette caution est comme une consignation de fonds mise à la disposition du bailleur pour lui permettre de pouvoir assurer les réparations des dégâts à la fin du contrat, tandis que la garantie de loyer est destinée à couvrir les mois de préavis que le propriétaire peut donner au locataire ou à l'initiative du locataire qui voudrait déménager », a indiqué le ministre. Elle ne produit pas d'intérêt et « est restituable lorsque le locataire n'a rien gâté, a payé toutes ses factures d'eau, d'électricité, a curé les fosses septiques. Mais

si le propriétaire n'a pas pu le faire dans l'immédiat, le décret lui donne juste un mois pour le faire. A défaut, cette caution commencerait maintenant par produire des intérêts au taux légal du pays », explique le ministre Koffi Tsolenyanu. Le nouveau décret ne fait pas mention d'avance de loyer, mais plutôt de garantie de loyer. Celle-ci permet de couvrir les mois de préavis lorsque le locataire est appelé à libérer prochainement le local.

Toutes ces dispositions du nouveau décret feront l'objet d'un contrat qui sera mis à la disposition des différentes communes et également au niveau du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière et sur les sites Internet de chacune de ces différentes structures. Ce qui permettra aux usagers de pouvoir y accéder facilement.

C'est dans le souci de pouvoir uniformiser désormais le contenu des contrats et des baux d'habitation.

« Nous allons faire une démarche participative comme on l'avait fait au moment où nous élaborions le décret, c'est-à-dire, associer tous les acteurs de l'immobilier notamment les agents immobiliers, les notaires, les avocats, les magistrats, les commissaires – priseurs, les associations de consommateurs, les propriétaires, l'association des bailleurs, les architectes. Nous allons tous les impliquer et surtout les maires qui vont s'approprier le contenu de ce décret et chacun maintenant va jouer le rôle de veille », a conclu le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière.

## EDUCATION SCOLAIRE

## Vers des solutions durables aux problèmes récurrents

**Le Comité de Suivi et d'Evaluation du Protocole d'Accord (CSE-PA) a remis jeudi 30 décembre 2021 aux ministres Gilbert Bawara et Dodzi Komla Kokoroko, respectivement ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, et ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, le document contenant les conclusions des travaux sur l'éducatif scolaire.**

— Nicolas EDORH

Mis en place le 21 janvier 2021 pour trouver des solutions aux problèmes qui minent le

système éducatif scolaire au Togo, le Comité de Suivi et d'Evaluation du Protocole

d'Accord (CSE-PA) composé des parents d'élèves, des responsables des syndicats de l'éducation et bien d'autres personnes, est toujours à pied d'œuvre pour la stabilité dans le secteur.

Le document renferme des propositions en dix points pour une sortie de crise définitive dans le secteur de l'éducation au Togo, mieux, trouver des solutions durables

aux problèmes de l'éducation. Pour Pierre Charnel Affognon, coordonnateur du CSE-PA, les travaux ont permis d'identifier les défis qui s'imposent au secteur.

« Nous exprimons la gratitude du gouvernement au Comité. Pour les conclusions, le gouvernement prendra le temps d'analyser le contenu et de prendre les dispositions qui s'imposent pour des solutions durables », a indiqué Gilbert

Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue Social, qui n'a pas manqué de rassurer les enseignants sur le versement de leur gratification spéciale promise par le gouvernement. Le paiement va débiter incessamment.

Le CSE-PA propose entre autres la création d'un Fonds National de Soutien à l'Education (FNSE).

RECHERCHE PALÉONTOLOGIQUE AU TOGO

# SCANTOGO signe une convention avec Dr Lucien Amoudji

**Chose promise, chose due. La convention de partenariat pour la recherche paléontologique au Togo entre SCANTOGO, filiale du Groupe HeidelbergCement et Lucien Amoudji, premier Docteur togolais en paléontologie, est effective. La signature de cette convention est intervenue fin 2021, pour une durée de deux ans.**

Elom ATTISSOGBE

SCANTOGO a promis son soutien à Dr Lucien Amoudji pour ses travaux de recherche paléontologique dont les premiers résultats issus de la carrière de la société sise à Sika-Kondji (Tabligbo) sont historiques et uniques pour le patrimoine scientifique togolais. C'est désormais effectif.

En effet, les calcaires paléocènes du Togo (région de Tabligbo) ont fait l'objet d'un premier inventaire par l'Allemand Stromer (1910). Ce dernier a mis en évidence quelques dents de séliens (requin et raies) et de rares restes de reptiles. Et depuis lors jusqu'en 2016, aucune étude paléontologique n'avait été entreprise sur cette partie du bassin. La richesse en restes de vertébrés dans les niveaux rencontrés et parfois encroûtés dans les couches calcaires, laisse prédire de

nouvelles découvertes par le biais d'une intensification de la prospection par niveaux ou en surface, et par le traitement de sédiment à l'acide.

C'est ainsi que Dr Lucien Amoudji s'est rapproché de SCANTOGO, afin de le soutenir dans son projet de recherche paléontologique dénommé « PaleonTogo ».

Une sollicitation à laquelle la société de production et de commercialisation de clinker a favorablement répondu, en appuyant les travaux de recherche scientifique effectués dans sa carrière de Tabligbo et la sauvegarde du patrimoine paléontologique togolais. Ceci, par le financement des recherches et la mise à disposition de sa carrière pour les fouilles.

Le projet vise principalement à effectuer une étude détaillée sur la faune de Paléocène et



de l'Eocène basal du Togo à travers un large programme de prospection et fouille dans la carrière de SCANTOGO.

Il s'agit spécifiquement d'intensifier la prospection et les fouilles dans la carrière, de rechercher par lavage-tamisage, des assemblages de micro et macro-restes souvent très informatifs, d'étudier et publier le matériel inédit découvert, de préserver et exposer le matériel étudié dans les collections du département de géologie de l'Université de Lomé, ce qui la rendra

accessible à tous, en règle avec les exigences internationales, et de créer une collection de fossiles à SCANTOGO.

Cela permettra d'avoir une meilleure connaissance sur l'origine et la diversité faunique, l'évolution de l'environnement de dépôt des formations du groupe de Tabligbo. Une collection de référence et une collection pédagogique (enseignements en Licence et Master) seront également mises en place au Département de Géologie de l'Université de Lomé. Les

diffusions (scientifiques et grand public) des résultats seront effectuées par le biais de posters et conférences qui pourront être proposés à l'Université de Lomé lors de congrès internationaux, puisqu'elle demeure propriétaire des données acquises sur le terrain, de même que des résultats des travaux effectués par Dr Lucien Amoudji. Tous les spécimens découverts dans la carrière de SCANTOGO seront conservés à l'Université de Lomé et ne peuvent être utilisés à des fins autres que scientifiques ou pédagogiques et ne pourront pas faire l'objet d'utilisation à des fins commerciales ou industrielles.

Dr Lucien Amoudji est très content d'avoir signé cette convention de partenariat avec SCANTOGO. « Je suis très heureux. C'est historique. Je vais me mettre au travail pour des résultats exceptionnels qui feront date et qui vont enrichir notre patrimoine paléontologique. C'est un grand coup de pouce pour les recherches scientifiques dans notre pays », a-t-il confié à notre rédaction.

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

## Le taux brut de scolarisation

**Les statistiques dans le secteur de l'éducation ne sont souvent pas très vulgarisées. Afin de permettre aux acteurs et partenaires de faire plus de projections et d'appuis dans le secteur, le ministère a décidé désormais de ventiler les chiffres chaque année. La première édition de cette vulgarisation s'est déroulée le 10 janvier dernier, avec le soutien de l'UNICEF.**

Isidore AYEKO

C'est lors d'un atelier de présentation des statistiques 2020-2021 présidé par le secrétaire général du ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, Ahiaya Barakpété, que ces statistiques ont été dévoilées aux différents acteurs et partenaires techniques et financiers.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE), cette rencontre est la concrétisation

de l'engagement pris par le département de l'Education de fournir des statistiques à l'opinion.

Source importante de données utilisées par le ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat et aussi par les services déconcentrés pour la planification et le suivi de la mise en œuvre du plan sectoriel, les statistiques permettent de maîtriser et de mieux comprendre le secteur. Elles sont produites



annuellement par la Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation.

« Avec le 4<sup>ème</sup> Objectif du développement durable, il est souhaitable d'offrir une éducation de 10 ans à tous les enfants. Depuis un moment, au cours primaire, le Togo est à un taux brut de scolarisation de 126%. Souvent, cela pose un problème à l'opinion. Les

statistiques pour le compte de 2020 à 2021, au niveau de l'enseignement général, nous sommes à plus de 2 400 000 élèves enrôlés dans le système éducatif. Ce pourcentage prouve que le Togo tend vers l'atteinte l'ODD 4. Cette cérémonie est une première. Le ministère est passé à une étape supérieure en ce qui concerne la vulgarisation. On a décidé de présenter chaque année ces statistiques pour rendre compte des actions qui se font au niveau du ministère », a indiqué Tsali Kossi Kpomegni, directeur par intérim de la Planification de l'Education et de l'Evaluation. Aïssata Ba Sidibé, Représentante Résidente de l'UNICEF Togo a félicité le gouvernement togolais pour ses efforts dans le secteur de l'éducation. Elle a évoqué l'importance des statistiques dans la planification des actions du secteur de l'éducation.

« Le département de l'éducation produit régulièrement des statistiques pour assurer une qualité de l'éducation à tous les niveaux. La plus large diffusion des résultats de cette collecte de données permet de prendre des mesures correctives pour assurer aux enfants une éducation de qualité et aider à atteindre le Plan sectoriel de l'éducation et la feuille de route gouvernementale. C'est la raison pour laquelle nous appuyons le ministère dans cette dynamique », a-t-elle déclaré.

La vulgarisation des statistiques doit être pérenne pour la prise de meilleures décisions en vue de l'atteinte des objectifs dans le secteur de l'éducation.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO

# Voici la nouvelle Directrice Générale

Directeur général de Société Générale Togo depuis son lancement en 2015, Moyeme Baniab n'est plus aux commandes de la banque. A ce jour, les raisons de cette décision n'ont pas été évoquées par l'institution. Mais sa remplaçante est connue.

Ancien cadre de la Banque internationale pour l'Afrique (BIA Togo) et de la Banque populaire pour l'épargne et le crédit (devenue SUNU Bank, dont il fut Directeur Général Adjoint puis Directeur Général), le Togolais était à la tête de la première succursale de Société Générale Bénin, ouverte à Lomé en juin 2015. La cible prioritaire de la banque était la clientèle corporate.

## Une femme aux commandes

Selon les informations parvenues à notre rédaction, Jocelyne N'Guessan est la nouvelle Directrice Générale de Société Générale Togo. D'origine ivoirienne, la nouvelle patronne de cette institution bancaire est une professionnelle des métiers de banque et finance. Avec à son actif près de 16 années

d'expériences professionnelles dans le secteur de la banque, elle s'impose par son dynamisme et ses compétences.

Titulaire d'un DESS en Ingénierie financière en 2005, elle fait de la formation continue un élément clé dans le développement de sa carrière.

Ainsi, en 2013, elle obtient l'un des diplômes les plus reconnus de la banque de détail l'ITB au Centre de Formation de la Profession Bancaire de Nanterre-Paris. Sa quête du savoir la conduira à l'obtention d'un MBA en Haute Finances Internationales à l'Institut de Haute Finance IHFi en 2019 et la même année à un Master 2 En Economie - Gestion, Spécialité Finance, Hautes Finances et Management à l'IAE (l'Institut d'Administration des Entreprises) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Son histoire d'amour avec la Société Générale débute en 2009 au poste de Relationship Manager - Corporate Banking en Côte d'Ivoire. Pendant plus de 5 ans, elle brillera dans ses missions et en 2015, elle sera nommée responsable du marché Mines, Énergies et infrastructures.

Une marque de confiance du groupe qui confirme ses prouesses et ses progrès. En juin 2018, Jocelyne N'Guessan est nommée au poste de directrice adjointe Clientèle Entreprises. Redoublant d'ardeur, ses

efforts sont récompensés avec sa nomination à la tête de la succursale togolaise de la Société Générale.

Jocelyne N'Guessan est lauréate de plusieurs distinctions professionnelles dont le Trophée « Innovation Société Générale Africa Cup » en 2015, l'Award du Manager de l'année 2016, le prix de la plus belle opération Corporate.

Société Générale Togo dispose de deux agences qui ont vocation à traiter uniquement la clientèle

des entreprises (grandes entreprises internationales, PME régionales et locales), les Institutions Financières et les ONG. Elle est la seule banque internationale présente sur la place de Lomé. Ayant développé un partenariat étroit avec ses clients à travers ses équipes, la banque axe ses priorités sur la qualité de la relation client, l'esprit d'équipe et le développement de ses activités.

ENTREPRISE

# Dieudonné Kevin : l'ambassadeur des motos électriques ELYON

Installée depuis un an au Togo, la société « I Am Éclairez Votre Monde » est spécialisée dans la promotion des énergies renouvelables à travers les motos électriques de marque ELYON. Pour marquer ses noces de coton, les responsables de ladite société ont porté leur choix sur Dieudonné Kevin pour faire la promotion de ces motos électriques. La cérémonie de signature de contrat a eu lieu vendredi 17 décembre 2021 au siège de la société sise à Agoè.

Nicolas EDORH

À travers ce contrat, Dieudonné Kevin est appelé au cours des douze prochains mois, à assurer la visibilité des motos électriques ELYON qui sont des motos silencieuses à batterie, zéro carburant, zéro bougie, zéro vidange, zéro émission en carbone.

Pour Dieudonné Kevin, ambassadeur de la marque ELYON, la protection de l'environnement est une priorité. « J'ai accepté faire la promotion des motos électriques ELYON pour une bonne et noble cause car aujourd'hui,

la pollution tue plus que le paludisme. Alors, s'il faut être porteur d'une noble cause qui va permettre de réduire la mortalité, j'accepte de m'engager et c'est avec une grande joie que je vais endosser ce titre d'ambassadeur de la marque ELYON pour amener les jeunes à s'intéresser aux motos électriques et surtout à la marque ELYON », a-t-il déclaré.

Les motos électriques sont alimentées par une batterie Lithium facilement rechargeable à l'aide d'un chargeur. Les batteries ont



une autonomie de 60 à 100 km et dotées d'un moteur à traction arrière.

Pour les responsables de la société « I Am Éclairez Votre Monde », la protection de l'environnement a une

importance capitale dans les actions gouvernementales.

« Nous voulons œuvrer aux côtés du gouvernement qui ne cesse de multiplier des actions en faveur de la protection de l'environnement à travers

notamment l'utilisation des énergies renouvelables. Avec nos motos, nous œuvrons à la protection de l'environnement », a affirmé l'un des premiers responsables de la société.

« Le partenariat que nous avons signé avec Dieudonné Kevin consiste essentiellement à promouvoir la marque ELYON.

Nous espérons et comptons qu'il va nous aider à atteindre la cible qu'est la jeunesse. Nous savons qu'il est proche de la jeunesse et nous estimons qu'il est la meilleure personne à nous aider pour la promotion de nos produits », a expliqué Martial Adoté, coordinateur de la société « I Am Éclairez Votre Monde ».

CAN CAMEROUN 2021

# CANAL+ Togo et Adebayor pour faire vivre la compétition

La 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Total Energies 2021 bat son plein au Cameroun. Pour amener ses abonnés à bien vivre cette grande compétition, le groupe CANAL+ Togo innove avec un dispositif exceptionnel ; dispositif qui a été présenté à la presse jeudi 06 janvier dernier au domicile de Sheyi Emmanuel Adebayor, l'ex-capitaine des Eperviers du Togo. Une manière pour CANAL+ Togo de rendre hommage à ce grand acteur du football togolais et africain.

Nicolas EDORH

Le groupe CANAL+ Togo, conformément à sa vision, a déployé de grands moyens techniques et humains pour permettre à l'ensemble de ses abonnés de vivre cette compétition aux premières loges, avec la diffusion en intégralité des 52 matchs (du match d'ouverture à la finale).

Pour cette grand-messe du ballon rond, les responsables du groupe CANAL+ ont choisi d'être encore plus proches des abonnés à travers un programme de la CAN

bien défini. C'est dans cette perspective qu'ils ont dévoilé le programme de couverture de la compétition ainsi que les offres promotionnelles qui sont réservées au public et qui permettront à chacun d'être câblé pour suivre l'intégralité des matchs de cette 33ème édition.

A travers ce programme, Mohamed Kamara, responsable réabonnement CANAL+ Togo a indiqué qu'un dispositif dénommé « Jour de CAN » aura lieu tous



les jours avec un traitement éditorial unique assuré par les meilleurs consultants et journalistes ainsi que les spécialistes du football africain. Ces derniers, selon lui, auront à présenter les forces en présence. Aussi, auront-ils à commenter, décrypter et analyser tous les matchs et faits marquants.

Il a, par la suite, fait comprendre qu'il y aura également « Soir de CAN » qui sera diffusé à chaque étape de la CAN. Issouf Tuo, Directeur Administratif de CANAL+ Togo pour sa part, rappelle que les amoureux du ballon rond pourront suivre en direct et en qualité HD, les 100% des matchs de la

CAN sur la chaîne CANAL+ Sport 1, accessible à partir de la formule Access. C'est dire que CANAL+ veut amener tous ses abonnés à vivre cette compétition comme s'ils y étaient.

Rappelons que pour cette 33ème édition, CANAL+ Togo veut faire profiter tout le monde. Ainsi, le prix du kit complet (décodeur HD + parabole) est ramené à 5 000 F CFA à partir de la formule Access. Après un réabonnement de 5 000 FCFA, CANAL+ Togo offre un délai de 15 jours, permettant aux uns et aux autres de pouvoir accéder au bouquet Tout Canal.

EDUCATION SCOLAIRE

## 30 000 salles de classe supplémentaires d'ici à 2025 !

Offrir des enseignements de qualité aux apprenants dans des conditions acceptables. C'est ce que poursuit le gouvernement à travers la construction des salles de classes pour permettre aux enseignants d'exercer dans un cadre adéquat. L'Exécutif ambitionne de construire plus de 30 000 salles de classes d'ici à 2025. C'est le lycée de Goubi dans la préfecture de Tchamba qui a été choisi pour le coup d'envoi de ce projet le 20 décembre 2021.

Isidore AYEKO

C'est le ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et Artisanat, Pr Dodzi Komla Kokoroko, qui a officiellement donné le coup d'envoi. Une action qui était assurée simultanément dans les sept régions éducatives du Togo par les préfets. Elle porte sur 130 salles et 19 bureaux et magasins qui seront bientôt mises à la disposition des enseignants et élèves pour un enseignement de qualité.

Selon, le ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique et de l'Artisanat, cette série de

constructions constitue le premier palier de la stratégie de réalisation du neuvième projet de la feuille de route gouvernementale (2020-2025) relatif à l'augmentation des capacités d'accueil scolaire. Il est également prévu la mise à disposition des établissements scolaires de 25 000 tables-bancs.

30 000 salles de classes construites et équipées d'ici à 2025 dans le cadre du partenariat public-privé. Dans cette marche pour l'atteinte de l'objectif fixé, les travaux de construction seront financés sur fonds propres (première



phase lancée le 20 décembre 2021), ensuite par des projets, notamment celui relatif à l'amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base, puis sur l'Accès-Équité et de la Qualité de l'Éducation au Togo et la phase 2 du Projet d'Appui à la Réforme des Collèges. La troisième source de financement sera la contractualisation entre l'État et le secteur privé. Des modèles et des normes de construction ont été

définis par le ministère. Au préscolaire, il s'agit d'un bloc de trois salles dont deux servent de salles de classe et la 3<sup>e</sup> de salle de jeu servant de magasin. Le bâtiment sera constitué d'un bureau et un dortoir / infirmerie, une salle d'eau (toilette et douche), une véranda et une rampe pour faciliter l'accès des enfants en situation de handicap. Au primaire, le modèle retenu comporte deux blocs de trois salles de classe, un bureau et

un magasin. Pour le secondaire 1, le modèle retenu comporte un bloc pédagogique de quatre salles de classe avec ou non une salle scientifique. Au secondaire 2, le modèle retenu comporte deux blocs pédagogiques de trois salles de classes, une salle de sciences. Un bloc administratif constitué d'une salle des professeurs, d'un bureau du chef d'établissement et de son adjoint ou censeur, d'un secrétariat, d'une salle pour le centre de documentation et d'information, d'un bureau du bibliothécaire, est prévu pour les secondaires 1 et 2.

Déjà, à la fin de l'année scolaire 2020-2021, 359 salles de classe ont été construites grâce au Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). 346 salles de classes et 733 latrines sont aussi réhabilitées sur le budget de l'État.

19ÈME RÉUNION DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'ENTENTE

# Bilan et perspectives

Après la 21ème réunion des Experts tenue les 8, 9 et 10 janvier 2022, les ministres des pays membres du Conseil de l'Entente sont à Lomé pour le bilan et les perspectives de l'année 2022. Prévus pour le début du mois de décembre 2021, cette 19ème réunion des ministres, a eu lieu hier mercredi 12 janvier 2022. Plusieurs dossiers étaient à l'agenda.

Isidore AYEKO

Présidée par le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, Pr. Robert Dussey, en présence du nouveau Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Marcel Amon Tanoh et du sortant Patrice Kouamé, cette réunion s'est consacrée à la situation du CERFER, à l'état d'avancement des réformes, aux rapports d'activités des différentes institutions et aux situations de créances et de trésorerie de l'ensemble du dispositif communautaire.

« Je voudrais par ailleurs souligner l'importance pour le Conseil de l'Entente de prendre également en compte le caractère changeant de son environnement ambiant, un environnement qui pose avec acuité des défis pensants et nouveaux que sont ceux du terrorisme, de la criminalité

transfrontalière, de la sécheresse ainsi que de la pandémie à coronavirus. Cette situation mérite que les politiques adéquates soient définies et mises en œuvre pour y faire face », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, Pr Robert Dussey.

Il n'a pas manqué de rendre hommage à l'ancien et au nouveau Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente. « Aujourd'hui, c'est un conseil ambitieux et dynamique que M. Patrice Kouamé laisse à la postérité tant sur le plan organisationnel que celui des projets d'intégration. Il passe admirablement le témoin à M. Marcel Amon Tanoh, un autre partisan actif de l'intégration sous-régionale et un convaincu des idéaux du Conseil de l'Entente. Au sortant, j'adresse



toute ma gratitude et mon admiration et au nouveau toutes mes félicitations et mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions », a précisé Pr Robert Dussey.

Pour Marcel Amon Tanoh, le Conseil de l'Entente est à la croisée des chemins où il doit faire face aux défis de l'amenuisement continue des ressources notamment de sa trésorerie et celui de son repositionnement stratégique vers les secteurs essentiels de l'intégration des Etats membres et des peuples. « La problématique de l'amenuisement des ressources

du Conseil de l'Entente n'est pas nouvelle et votre instance lors des précédentes sessions, avait déjà engagé des réflexions sur le refinancement de l'Organisation. Il conviendrait à présent d'opérer des choix durables à soumettre à la Conférence des Chefs d'Etat sur le modèle économique nécessaire au financement des actions du Conseil de l'Entente », a affirmé le nouveau Secrétaire Exécutif.

Faisant le bilan de la décennie passée à la tête de l'organisation sous régionale, Patrice Kouamé a fait cas de quelques actions et réalisations. La

participation du Conseil de l'Entente à l'observation des élections dans l'Espace, la recommandation des bonnes pratiques telles que l'ouverture de l'espace médiatique et la politique de décentralisation, l'organisation des ateliers sur la Prévention de l'Extrémisme violent, la proposition aux instances d'un programme de Gestion Intégrée des Frontières et Espaces Frontaliers, la construction des forages dans 119 localités avec électrification par énergie solaire, des centres de santé, des écoles, la réforme du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier à Lomé grâce à un don de 5 milliards de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'organisation d'une activité culturelle ou sportive dans chaque pays et le lancement d'un ambitieux programme immobilier (la construction de la Tour Entente à Abidjan).

Nommé le 1er janvier 2022, par le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara, le nouveau Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Marcel Amon Tanoh, a pris fonction le 04 janvier 2022 à Abidjan.

COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

# La contribution des agents de santé

Un forum citoyen et universitaire a réuni les professionnels de la santé sur la question de la Couverture sanitaire universelle (CSU) le 21 décembre 2021 à Lomé. Une initiative du Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) et des Universités Sociales du Togo (UST).

Isidore AYEKO

Pendant deux jours, les participants ont planché sur les propositions et recommandations à présenter aux autorités pour une meilleure amélioration de la Couverture Sanitaire Universelle au Togo. Au-delà de quelques actions menées dans le domaine, beaucoup de défis restent à relever pour un accès universel aux soins des populations.

Axées sous le thème central « quel système de santé, pour une couverture maladie universelle ? », les assises ont réuni les universitaires, les acteurs de la société civile, les professionnels de la santé

du Togo et de quelques pays voisins. Une rencontre qui vise à contribuer au bien-être des populations.

« Notre objectif en initiant ce forum, est de faire un diagnostic du secteur, relever les difficultés et les contraintes en matière de capital humain, d'infrastructures, de gouvernance et de disponibilité de médicaments. Une fois le diagnostic fait, nous pourrions faire des propositions aux autorités compétentes pour une couverture universelle des soins de santé », a indiqué Pr David Dosseh, coordonnateur des Universités Sociales du Togo. Il précise que le processus



est enclenché grâce à l'appui de la Banque Mondiale, et souhaite vivement que cela réussisse pour le bonheur et l'épanouissement des populations, surtout les plus vulnérables. « Nous avons un système de santé qui nécessite des améliorations. Le Togo s'est lancé dans un processus nouveau, avec la couverture universelle et nous voulons que ça réussisse », a-t-il précisé.

L'objectif de ce forum est de faire en sorte que les citoyens puissent bénéficier des soins de qualité à moindre coût. Il s'agit de promouvoir le droit à la santé pour tous. L'ambition est de parvenir à l'accès aux soins de qualité

à tous. « Notre objectif, c'est de faire en sorte d'avoir un système de santé inclusif où tous les Togolais pourraient se soigner sans forcément avoir à dépenser énormément, mais que l'Etat puisse contribuer en prenant en charge la plus grande partie. Des soins de qualité à tous. Nous œuvrons à ce que les populations les plus vulnérables aient les soins de qualité », a indiqué Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général du SYNPHOT.

D'autres thématiques ont été développées et décryptées lors de la rencontre : le système de santé togolais, la baisse de la qualité des soins, la détérioration des infrastructures et l'absence de matériel adéquat pour les soins, le manque de personnel et bien d'autres.

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

Récupéré No 0546/31/05/16/  
HAAC

Djidjole - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

**Directeur de la Publication**  
Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

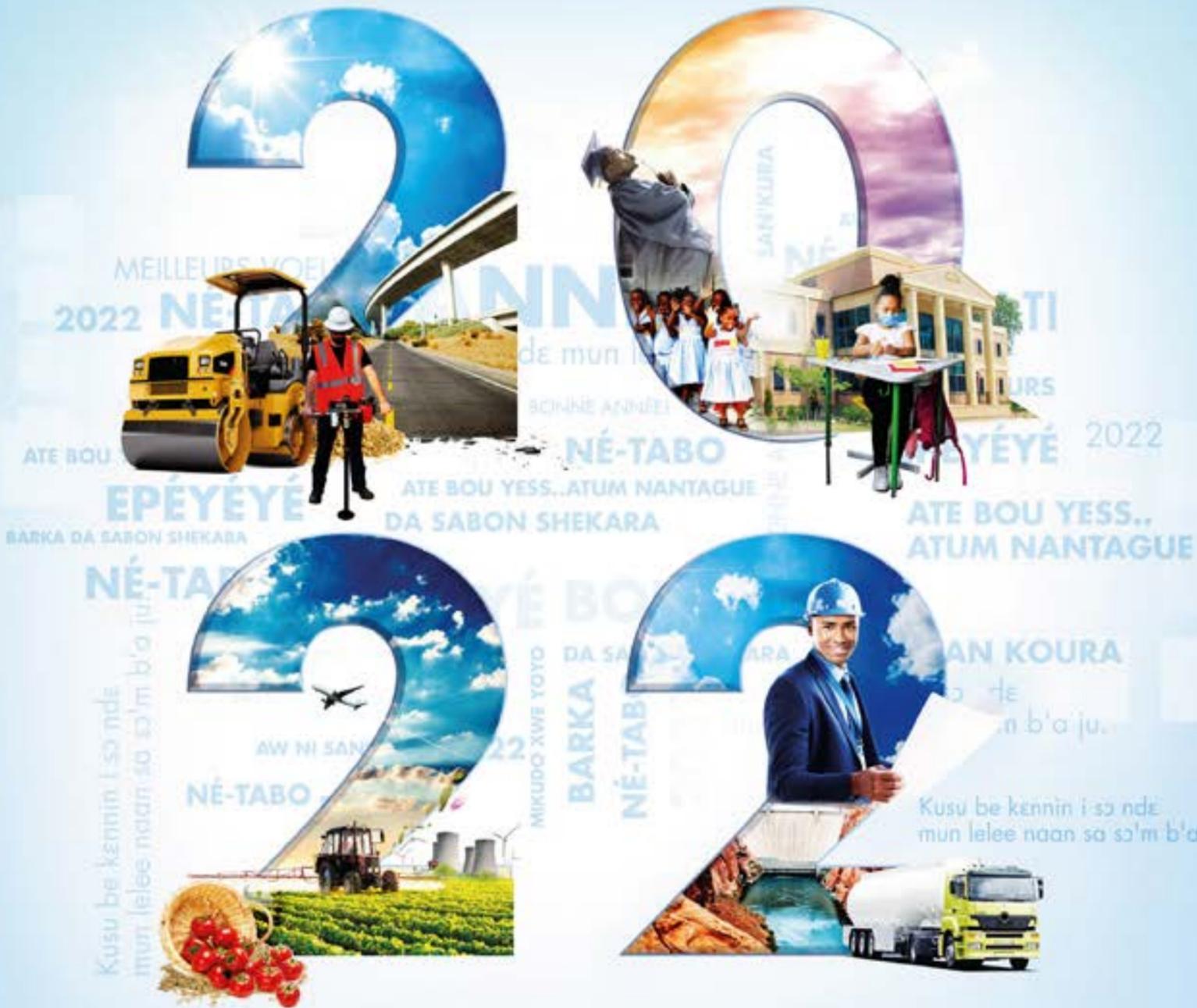
**Rédacteur en chef**  
Nicolas EDORH

**Rédaction**  
Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINO  
Isidore AYEKO

**Infographie**  
La Nouvelle Tribune

**Impression**  
SDR

**Tirage**  
1000 exemplaires



Bonne et Heureuse Année



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

